

Octobre 2024

L'info-parents

Inscription au secondaire

La période d'inscription officielle au secondaire se déroule pendant le mois d'octobre, soit du 1er au 31 octobre 2024. Les parents des élèves de 6e année qui désirent inscrire leur enfant à l'une des écoles secondaires du quartier du CSSDM, doivent remplir et déposer une demande d'admission et d'inscription en ligne ou au secrétariat de l'école choisie.

Pour plus d'informations nous vous invitons à consulter l'adresse suivante : [Inscriptions au secondaire - Écoles à Montréal - CSSDM \(gouv.qc.ca\)](https://www.gouv.qc.ca/inscriptions/inscriptions-au-secondaire-ecoles-a-montreal-cssdm)

- ⇒ 10 octobre de 17h45 à 20h45 Portes ouvertes virtuelles à l'école Saint-Luc
- ⇒ 17 octobre de 18h30 à 20h: Portes ouvertes à l'école La Voie





Service de garde

Sortie sur l'heure du dîner

Aucun enfant inscrit au service de garde ne sera autorisé à quitter sur l'heure du dîner sans une note écrite de la part du parent.

Départ d'un enfant à partir de 15h08

Lorsque vous venez chercher votre enfant au SDG à partir de 15h08, il est obligatoire d'informer la personne responsable postée à l'accueil. Elle prendra en note le départ de l'élève.

Journée pédagogique

La journée pédagogique du 7 octobre se déroulera à l'école. Les enfants feront des activités thématiques en lien avec l'automne et l'Halloween.

Objets de la maison

Il est **interdit** d'amener à l'école des jouets de la maison. Si votre enfant amène un téléphone cellulaire à l'école, les règles du code de vie de l'école s'appliqueront aussi au service de garde.

Visiteurs dans l'école

Pour la sécurité de votre enfant, toute personne venant à l'école doit se présenter au secrétariat. **Aucun visiteur n'est autorisé à circuler dans l'école sans permission, et ce, en tout temps.** Les heures d'ouverture du secrétariat sont de 7h30 à 11h30 et de 12h30 à 15h30.

En cas d'absence...



Nous vous rappelons qu'en cas d'absence ou de retard non-motivé de votre enfant, il est important d'aviser l'école avant 7h45 le matin ou avant 12h55 l'après-midi. Vous pouvez laisser votre message au poste 8507 (secrétariat).

Merci de votre collaboration!

Lait et collations

À partir du mardi 8 octobre 2024, les élèves de l'école recevront 4 matins par semaine des berlingots de lait en classe (lundi, mardi, jeudi et vendredi). Ils bénéficieront aussi de collations nutritives telles que du fromage, du yogourt, des céréales multigrains, des craquelins au quinoa ou chia, des fruits frais ou séchés et des biscuits ou muffins à l'avoine. Les collations seront données aux enfants tous les matins.



RETARDS

Nous vous rappelons que les élèves doivent être arrivés le matin **dès la première cloche (7h45)** pour entrer à l'école et débiter la classe à l'heure prévue.

Lorsque les élèves sont en retard, ils doivent se présenter au secrétariat. Ils ne doivent pas rejoindre leur groupe. La secrétaire assure le suivi des absences et retards.



Météo et vêtements

Avec l'arrivée de l'automne, le temps froid sera bientôt de retour. Parfois certains élèves sont trop peu habillés lorsqu'ils jouent à l'extérieur. Nous vous demandons donc de vous assurer que vos enfants portent des vêtements chauds avant de partir pour leur journée à l'école afin qu'ils soient adéquatement vêtus selon les températures extérieures. Aussi, puisque nous devons garder les fenêtres ouvertes dans les classes dans le but d'assurer une bonne circulation d'air, il est nécessaire de fournir à votre enfant un chandail chaud (coton ouaté).



Conseil d'établissement

Le conseil d'établissement pour l'année scolaire 2024-2025 est officiellement composé des membres suivants:

- Mme Isabelle Pronovost (directrice)
- M. Mouloud Mellal (titulaire 5^e année)
- Mme Cécile Pierrard (titulaire de 6^e année - PCMR)
- Mme Martine Giroux (titulaire de 3^e année - PCMR)
- M. Borel Ahonon (président)
- Mme Nejla Tidjane (vice-présidente)
- M. Jod Léveillé Bernard (NDDN)
- Mme Roxanne Milot (NDDN)
- Mme Karine Richer (NDDN)
- Mme Carmen De Carvalho (NDDN)
- M. Vinh Quang Nguyen (PCMR)
- Mme Karyne Gaulin (PCMR-substitut)
- Mme Joannie Lavoie (substitut)
- Mme Hajar Arif (substitut)

Un premier conseil d'établissement a eu lieu le mercredi 25 septembre 2024. Voici les dates des prochaines réunions.

- 7 novembre 2024
- 30 janvier 2024
- 13 mars 2024
- 30 avril 2024
- 5 juin 2024

L'ordre du jour et le PV se retrouveront sur notre site internet ([Conseil d'établissement | École Notre-Dame-des-Neiges \(gouv.qc.ca\)](#)). N'hésitez pas à faire part aux membres du CÉ si vous souhaitez aborder des sujets particuliers en communiquant au ndn@csgm.qc.ca

Une 1^{re} communication officielle ~ information

Vous aurez cette communication de votre enfant via MOZAÏK parents le 10 octobre. Ce document est un bulletin préliminaire qui vous indiquera sommairement les progrès ou les défis de votre enfant en français, en mathématique et, dans certains cas, au plan comportemental. Les rencontres individuelles de parents auront lieu lors du premier bulletin officiel de l'année dans la semaine du 18 novembre 2024.

Agenda ~ action

Il est important de remplir la 1^{re} page de l'agenda avec toutes les informations demandées. Ensuite, prenez le temps de lire les pages 6 à 11 sur le **Code de vie**. Mettez votre enfant à contribution afin de trouver les moyens pour respecter le code de vie.

Fin de journée

Nous vous demandons d'éviter de changer la façon dont votre enfant quitte l'école à 15h08 durant l'année scolaire (SDG, SDG + navette, parent, seul ou avec les autobus à 15h08). Nous avons pris en note la procédure de départ pour chacun des élèves afin d'assurer leur sécurité.

Aucune modification ne sera autorisée, la sécurité de vos enfants et notre priorité.

Dates à retenir

7 octobre: Journée pédagogique
10 octobre: Première communication
14 octobre: Action de Grâce
31 octobre: Fête de l'Halloween

